

## Le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat

de la communauté d'agglomération  
Territoires vendômois se poursuit...

Venez construire le territoire de demain !



# ATELIERS CITOYENS

Une large concertation est organisée sous la forme  
d'ateliers ouverts à tous les habitants de toutes les  
communes pour construire le projet d'aménagement  
du territoire



1

Salle des fêtes de Saint-Amand-Longré  
14 rue Jules Ferry  
**Lundi 17 octobre 2022**  
18h30-20h30

2

Salle des fêtes de Montoire-sur-le-Loir  
Rue Marescot  
**Mardi 18 octobre 2022**  
18h30-20h30

3

Salle Ronsard du Minoataure  
Rue César à Vendôme  
**Mercredi 19 octobre 2022**  
18h30-20h30

L'élaboration du **Plan Local  
d'Urbanisme et de l'Habitat**  
de la communauté d'agglomération  
Territoires vendômois est en marche,

**vos** avis est primordial !



# RÉUNIONS PUBLIQUES

1

Salle 5ème volume du Minoataure  
Rue César à Vendôme  
**Mardi 20 septembre 2022**  
18h30-20h30

2

Salle des fêtes de Montoire-sur-le-Loir  
Rue Marescot  
**Mardi 4 octobre 2022**  
18h30-20h30

3

Salle des fêtes de Saint-Amand-Longré  
14 rue Jules Ferry  
**Mercredi 5 octobre 2022**  
18h30-20h30

> présentation du diagnostic du territoire,  
> ouvertes à tous les habitants  
des communes du territoire

## **Plan local d'urbanisme intercommunal – Habitat (PLUiH) : Une série de réunions publiques organisée sur le territoire !**

Communiqué de presse Territoires vendômois

31/08/2022

La Communauté d'agglomération Territoires vendômois élabore son Plan local d'urbanisme intercommunal et son Programme local de l'habitat (PLUiH) pour mettre en action sa politique d'aménagement et ainsi valoriser le cadre de vie du territoire.

Le PLUiH se construit en collaboration avec chacune des 65 communes du territoire. De Savigny-sur-Braye à Saint-Amand-Longpré, de Villedieu-le-Château à Selommes et d'Authon à la Ville-aux-Clercs, en passant par Vendôme, tous les habitants sont concernés !

En effet, ce document réglementaire remplacera, d'ici 2025, les règlements d'urbanisme communaux actuels. Il déterminera de façon précise les règles d'utilisation des sols à partir desquelles les Maires délivreront les permis de construire et autres autorisations de travaux. Au-delà de ces aspects réglementaires, Le PLUiH traduit le projet politique des élus pour le développement du territoire au titre de l'économie, de l'habitat, de l'environnement, de l'agriculture, des mobilités, etc. Afin d'être au plus près de leurs modes de vie, ce projet politique associera les habitants du territoire à chaque étape de sa construction.

L'élaboration du diagnostic touchant à sa fin, Territoires vendômois invite l'ensemble de ses habitants à plusieurs réunions d'informations sur la démarche et la restitution des premières études. Elles auront lieu :

- **Le Mardi 20 Septembre 2022 de 18h30 à 20h30, à Vendôme** – Salle 3<sup>ème</sup> Volume au Minotaure – Rue César
- **Le Mardi 04 Octobre 2022 de 18h30 à 20h30, à Montoire-sur-le-Loir** - Salle des fêtes de Montoire-sur-le-Loir – rue Marescot
- **Le Mercredi 05 Octobre 2022 de 18h30 à 20h30, à Saint-Amand-Longpré** - Salle des fêtes de Saint-Amand-Longpré – 14 rue Jules Ferry

Par la suite, des ateliers de travail à destination des habitants sur l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durables seront organisés les :

- **Le Lundi 17 Octobre 2022 de 18h30 à 20h30, à Saint-Amand-Longpré** – Salle des fêtes de Saint-Amand-Longpré – 14 rue Jules Ferry
- **Le Mardi 18 Octobre 2022 de 18h30 à 20h30, à Montoire-sur-le-Loir** - Salle des fêtes de Montoire-sur-le-Loir – rue Marescot
- **Le Mercredi 19 Octobre 2022 de 18h30 à 20h30, à Vendôme** – Salle Ronsard au Minotaure – Rue César

Ces ateliers sont l'occasion pour chaque habitant de s'exprimer sur le territoire sur lequel il vit aujourd'hui et celui sur lequel il souhaite habiter demain...